

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 15 septembre 2025 à 20 h.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Acceptation provisoire des travaux – Garage municipal
2. Modification de la résolution numéro 2025-09-252 – Achats au fonds de roulement
3. Embauches – Pompiers
4. Fin du lien d'emploi
5. Période de questions
 - 5.1 Membres du conseil
 - 5.2 Public
6. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 12^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025



Amélie Bédard
Greffière adjointe